

N° au catalogue 89-657-X2021007
ISBN 978-0-660-39729-0

Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration

Petite enfance et services de garde de langue anglaise au Québec, 2001 et 2016

par Catherine Frigon et Étienne Lemyre

Date de diffusion : le 18 novembre 2021



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2021

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Petite enfance et services de garde de langue anglaise au Québec, 2001 et 2016

Par Catherine Frigon et Étienne Lemyre

En contexte minoritaire, les milieux de garde peuvent être des environnements stimulants au plan linguistique pour les jeunes enfants qui les fréquentent¹. D'ailleurs, l'importance des services de garde est inscrite dans le *Plan d'action pour les langues officielles de 2018-2023* du gouvernement du Canada, lequel prévoit des investissements dans le développement de services de garde pour la petite enfance de langue officielle minoritaire.

Or, une enquête de 2019 révélait que plus d'un tiers (36,4 %) des parents canadiens avaient eu de la difficulté à trouver des services de garde pour leur enfant². C'est dans ce contexte que ce feuillet a pour objectif d'estimer l'écart qu'il pourrait y avoir entre la demande et l'offre potentielles de services de garde à la petite enfance de langue anglaise dans différentes régions du Québec.

Les renseignements présentés dans ce feuillet proviennent des recensements de la population de 2001 et de 2016, en particulier les réponses aux volets A et B des questions sur les langues utilisées au travail et sur les langues parlées à la maison, ainsi qu'aux questions relatives aux activités sur le marché du travail.

Dans ce feuillet, les « enfants de langue anglaise » désignent les enfants vivant au Québec susceptibles de fréquenter un service de garde de langue anglaise. Ces derniers sont définis comme étant tous les enfants âgés de 1 à 4 ans qui vivaient au sein d'une famille de recensement³ avec au moins un parent⁴ qui parlait l'anglais le plus souvent⁵ à la maison. Ainsi, les enfants inclus dans cette étude sont ceux qui vivaient : dans une famille biparentale où les deux parents parlaient l'anglais le plus souvent à la maison; dans une famille biparentale où un seul des deux parents parlait l'anglais le plus souvent à la maison; ou dans une famille monoparentale où le parent parlait l'anglais le plus souvent à la maison. Les enfants âgés de moins d'un an sont exclus de cette étude puisqu'ils ne sont pas acceptés par plusieurs services de garde. Au Canada en 2017, 15 % des parents d'enfants de moins de 1 an utilisaient un service de garde, alors que c'était le cas de 51 % des parents d'enfants âgés de 1 an et de plus de 70 % des parents d'enfants âgés de 2 à 4 ans⁶. Au Québec, 78 % des enfants âgés de 5 ans ou moins fréquentaient un service de garde en 2019⁷.

Bien que ces enfants soient considérés comme étant les plus susceptibles de fréquenter un service de garde de langue anglaise, ce ne sont pas tous les parents qui parlent anglais à la maison qui choisiront d'utiliser un service de garde dans cette langue. De même, les parents qui ne parlent pas l'anglais à la maison pourraient choisir un service de garde dans cette langue. Pour ces raisons, ce texte porte sur la demande potentielle de services de garde de langue anglaise plutôt que sur la demande réelle.

Les « travailleurs des services de garde » incluent les gardiens et gardiennes d'enfants en milieu familial⁸ et les éducateurs, éducatrices, aides-éducateurs et aide-éducatrices de la petite enfance (selon la *Classification nationale des professions* (CNP)). Une autre étude qui portait sur le personnel des services de garde d'enfants au Canada utilisait les mêmes codes de la CNP⁹. À l'inverse de celle-ci, les travailleurs inclus dans ce feuillet se limitent à

1. GILBERT Anne et THÉRIAULT Joseph Yvon. 2004. « Vers l'institutionnalisation des services à la petite enfance francophone : entre judiciarisation et compromis politique - L'enfant et sa diversité : recherches et pratiques », *Revue de l'Université de Moncton*, vol 35, n° 2, p.155-172. <https://www.erudit.org/fr/revues/rum/2004-v35-n2-rum862/010647ar>
2. STATISTIQUE CANADA, 2019. « Enquête sur les modes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, 2019 » publié dans *Le Quotidien*, composante du produit n° 11-001-X au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/190410/dq190410a-fra.htm>
3. Les familles de recensements considérées dans cette étude sont celles qui incluent un ou des enfants habitant dans un même logement qu'un couple marié ou en union libre ou un parent seul. Les enfants peuvent être des enfants naturels, par le mariage, par l'union libre ou par adoption. Ce feuillet n'inclut pas les enfants habitant hors d'une famille de recensement ou au sein d'une famille de recensement où aucun parent n'est présent. Seuls très peu d'enfants ont été ainsi exclus.
4. Incluant les parents par alliance.
5. Inclut les réponses au volet A de la question sur les langues parlées à la maison, y compris les parents qui y parlaient l'anglais le plus souvent à égalité avec une autre langue.
6. ZHANG, S., GARNER, R., HEIDINGER, L. et FINDLAY, L. 2021. « Le recours par les parents aux services de garde d'enfants et les différences dans l'utilisation de ces services selon la situation d'emploi de la mère », *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2021001/article/00007-fra.htm>
7. STATISTIQUE CANADA, 2019. « Enquête sur les modes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, 2019 » publié dans *Le Quotidien*, composante du produit n° 11-001-X au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/190410/dq190410a-fra.htm>
8. C'est-à-dire les « gardien(ne)s d'enfants, gouvernant(e)s et aide aux parents » selon la classification utilisée pour le Recensement de 2001.
9. UPPAL, Sharanjit et SAVAGE, Katherine. 2021. « Le personnel des services de garde d'enfants au Canada », *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2021001/article/00005-fra.htm>

ceux qui travaillaient dans l'industrie des services de garderie (selon le *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*) à une adresse fixe au Québec, et qui utilisaient l'anglais le plus souvent¹⁰ au travail. Bien que ces travailleurs soient les plus susceptibles d'offrir des services de garde en anglais, il n'est pas assuré qu'ils le fassent. De même, les travailleurs qui utilisaient au moins régulièrement l'anglais au travail pouvaient aussi offrir des services de garde de langue anglaise. Par ailleurs, il est possible qu'ils travaillaient auprès d'enfants plus jeunes ou plus vieux que ceux âgés de 1 à 4 ans. Ainsi, ce texte porte sur l'offre potentielle de service de garde de langue anglaise plutôt que sur l'offre réelle.

Enfin, ce feuillet propose des ratios du nombre d'enfants de langue anglaise par travailleurs des services de garde afin d'évaluer l'adéquation entre l'offre et la demande potentielles en matière de services de garde à la petite enfance de langue anglaise dans différentes régions économiques¹¹.

Tableau 1

Effectifs et proportion d'enfants âgés de 1 à 4 ans dont au moins un parent parlait l'anglais le plus souvent à la maison, pour une sélection de régions économiques, Québec, 2001 et 2016

Régions économiques	2001			2016		
	Enfants âgés de 1 à 4 ans			Enfants âgés de 1 à 4 ans		
	Total	Dont un parent parlait l'anglais le plus souvent à la maison		Total	Dont un parent parlait l'anglais le plus souvent à la maison	
	nombre	nombre	pourcentage	nombre	nombre	pourcentage
Total : Québec	304 050	40 255	13,2	356 790	45 280	12,7
Estrie	12 085	990	8,2	13 255	910	6,9
Montréal	75 755	22 580	29,8	86 800	21 835	25,2
Outaouais	14 375	2 845	19,8	18 275	4 120	22,6
Nord-du-Québec	3 040	240	7,9	3 255	300	9,2
Laval	15 030	2 860	19,0	18 075	4 165	23,0
Laurentides	21 210	1 645	7,8	25 155	1 980	7,9
Montérégie	55 790	6 400	11,5	67 430	8 530	12,6
Reste du Québec	106 765	2 695	3,1	124 550	3 440	2,8

Sources : Statistique Canada, recensements de la population de 2001 et 2016.

En 2016, plus de 350 000 enfants âgés de 1 à 4 ans vivaient avec au moins un parent au sein d'une famille de recensement au Québec. Parmi ceux-ci, 45 280 avaient au moins un parent qui parlait l'anglais le plus souvent à la maison, un nombre à la hausse par rapport à 2001 (40 255 enfants). En revanche, la proportion d'enfants qui étaient de langue anglaise a légèrement diminué de 2001 (13,2 %) à 2016 (12,7 %) dans la province. Cependant, cette proportion était à la hausse au cours de la période observée en Outaouais, à Laval, en Montérégie et au Nord-du-Québec. À Laval, la proportion d'enfants qui étaient de langue anglaise est passée de 19,0 % à 23,0 % de 2001 à 2016, alors qu'à Montréal, elle est passée de 29,8 % à 25,2 %.

Tableau 2

Effectifs et proportion de travailleurs des services de garde qui utilisaient l'anglais le plus souvent au travail, pour une sélection de régions économiques, Québec, 2001 et 2016

Régions économiques	2001			2016		
	Travailleurs des services de garde			Travailleurs des services de garde		
	Total	Qui utilisaient l'anglais le plus souvent au travail		Total	Qui utilisaient l'anglais le plus souvent au travail	
	nombre	nombre	pourcentage	nombre	nombre	pourcentage
Total : Québec	42 120	4 030	9,6	75 395	7 990	10,6
Estrie	1 625	30	1,9	2 870	125	4,3
Montréal	10 050	2 685	26,7	17 965	4 870	27,1
Outaouais	2 300	315	13,6	3 815	510	13,4
Nord-du-Québec	480	60	12,4	1 135	120	10,7
Laval	2 040	185	9,1	3 745	580	15,5
Laurentides	2 435	60	2,4	5 220	205	3,9
Montérégie	7 480	515	6,9	13 740	1 145	8,3
Reste du Québec	15 700	180	1,1	26 905	435	1,6

Sources : Statistique Canada, recensements de la population de 2001 et 2016.

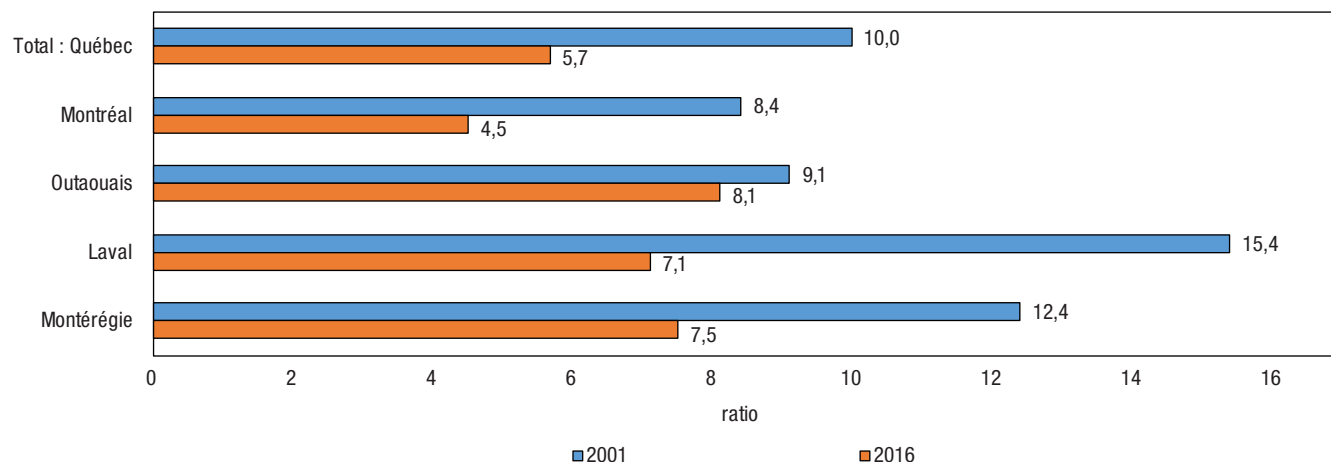
10. Inclut les réponses au volet A de la question sur les langues utilisées au travail, y compris les travailleurs qui y utilisaient l'anglais le plus souvent à égalité avec une autre langue.

11. En raison de petits nombres, les ratios pour toutes les régions ne sont pas présentés dans ce feuillet.

En 2016, il y avait environ 75 000 travailleurs des services de garde au Québec. De ceux-ci, 7 990 (10,6 %) utilisaient l'anglais le plus souvent au travail. En 2001, il y avait plus de 42 000 travailleurs des services de garde au Québec et 4 030 de ceux-ci (9,6 %) utilisaient le plus souvent l'anglais au travail. Ainsi, de 2001 à 2016, le nombre de travailleurs des services de garde a presque doublé au Québec, comme le nombre de ceux qui utilisaient l'anglais le plus souvent au travail. Les proportions de travailleurs des services de garde utilisant l'anglais au travail ont augmenté dans chacune des régions à l'étude, à l'exception de l'Outaouais et du Nord-du-Québec. La plus forte augmentation (en points de pourcentage) s'observait à Laval, où cette proportion est passée de 9,1 % en 2001 à 15,5 % en 2016.

Graphique 1

Nombre d'enfants de langue anglaise pour chaque travailleur des services de garde utilisant l'anglais le plus souvent au travail, pour une sélection¹ de régions économiques, Québec, 2001 et 2016



1. Dans les régions économiques sélectionnées, 100 travailleurs des services de garde ou plus utilisaient l'anglais le plus souvent au travail en 2001 et en 2016.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population de 2001 et 2016.

Les ratios d'enfants de langue anglaise pour chaque travailleur des services de garde étaient à la baisse de 2001 à 2016 au Québec. Ce ratio est passé de 10,0 enfants pour chaque travailleur en 2001 à 5,7 en 2016. Cette variation est en partie attribuable à la forte augmentation du nombre de travailleurs des services de garde utilisant l'anglais le plus souvent au travail au cours de la période observée. À titre de contexte, la réglementation québécoise en matière de garde d'enfants indique que dans les centres réglementés, le ratio d'enfants par éducateur doit être d'au maximum 1 membre du personnel de garde pour 5 enfants de moins de 18 mois. Lorsque les enfants ont entre 18 mois et 4 ans, on prescrit 1 membre du personnel de garde pour 8 enfants. Enfin, de 4 ans à l'entrée à l'école, le ratio réglementaire est de 10 enfants pour 1 éducateur¹². Ainsi, les ratios observés tendent à indiquer une hausse de la disponibilité relative des services de garde de langue anglaise au Québec de 2001 à 2016.

La plus grande variation du ratio d'enfants de langue anglaise par travailleur des services de garde s'observait à Laval. Le ratio y a diminué de moitié, passant de 15,4 enfants par travailleur en 2001 à 7,1 en 2016. En outre, à l'inverse de la province dans son ensemble, le ratio pour la région de l'Outaouais a peu diminué de 2001 (9,1) à 2016 (8,1).

En 2016, parmi les régions où 100 travailleurs des services de garde ou plus utilisaient l'anglais le plus souvent au travail, le ratio d'enfants de langue anglaise par travailleur des services de garde était le plus bas au Nord-du-Québec (2,5) et était le plus élevé dans les Laurentides (9,6) (données non montrées). C'est dans cette région où la proportion de travailleurs des services de garde qui utilisaient l'anglais au travail était la plus petite en 2016 (3,9 %). Le ratio d'enfants de langue anglaise pour chaque travailleur à Montréal (4,5) était plus bas que celui de la province dans son ensemble en 2016. C'est aussi dans cette région que les nombres et proportions d'enfants de langue anglaise et de travailleurs des services de garde utilisant l'anglais le plus souvent au travail étaient les plus élevés. Il pourrait donc y avoir un lien entre la proportion de la population qui est de langue anglaise, sa dispersion sur le territoire et l'équilibre entre l'offre et la demande potentielles de services de garde dans cette langue.

12. MINISTÈRE DE LA FAMILLE DU QUÉBEC. 2016. *Du personnel en nombre suffisant et qualifié*. <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/parents/legal-illegal-reconnu/services-garde-reconnus/Pages/personnel-en-nombre-suffisant-et-qualifie.aspx> (consulté le 7 juin 2021).

Au Québec, le ratio d'enfants de langue anglaise par travailleur des services de garde était plus élevé en 2016 que le ratio total d'enfants par travailleur, sans égard à la langue (4,7 enfants par travailleur contre 5,7 enfants de langue anglaise par travailleur). C'était le cas dans chacune des régions à l'étude, à l'exception du Nord-du-Québec. Ainsi, la disponibilité des services de garde à la petite enfance destinés aux enfants de langue anglaise semblait être relativement moindre que pour la population générale.

Plusieurs autres enfants seraient susceptibles de fréquenter un service de garde en anglais, notamment ceux dont au moins un parent parlait au moins régulièrement l'anglais à la maison¹³. Aussi, les travailleurs qui utilisaient l'anglais au travail au moins régulièrement¹⁴ étaient aussi susceptibles d'offrir des services de garde dans cette langue. En 2016, 83 130 enfants âgés de 1 à 4 ans avaient au moins un parent qui parlait l'anglais à la maison au moins régulièrement, soit 23,1 % des enfants du Québec. De plus, 14 870 (19,7 %) des 75 400 travailleurs des services de garde dans la province utilisaient l'anglais au moins régulièrement au travail. Les ratios d'enfants de langue anglaise par travailleur des services de garde calculés à partir de ces effectifs sont généralement plus bas que ceux présentés précédemment. Ainsi, le portrait de la situation peut varier selon les critères utilisés.

Pour tous les ratios d'enfants par travailleur présentés, la géographie utilisée est relativement vaste. Toutefois, la proximité d'un service de garde est parmi les principales raisons des parents pour choisir un milieu de garde¹⁵. Ainsi, même si les ratios sont bas, cela ne veut pas nécessairement dire que les services sont accessibles à l'échelle locale. De plus, la réglementation est différente selon l'âge des enfants. Une étude plus détaillée permettrait d'évaluer dans quelle mesure l'offre de services répond à la demande pour chaque groupe d'âge et selon la composition des familles et ce, à une échelle plus locale.

Ce feuillet a montré que les ratios d'enfants susceptibles de fréquenter un service de garde en anglais pour chaque travailleur des services de garde utilisant l'anglais le plus souvent au travail ont diminué de 2001 à 2016 au Québec dans chacune des régions étudiées. La disponibilité de services de garde de langue anglaise semble donc s'être améliorée au cours de la période à l'étude. En revanche, le ratio d'enfants de langue anglaise par travailleur des services de garde était plus élevé dans certaines régions, comme les Laurentides.

Une fois disponibles, les renseignements de *l'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire* de 2022 pourront permettre de réaliser une étude plus approfondie sur le sujet, notamment grâce à de nouvelles questions portant sur la petite enfance.

13. Inclut les réponses aux volets A et B de la question sur les langues parlées à la maison, y compris les parents qui y parlaient l'anglais le plus souvent à égalité avec une autre langue.

14. Inclut les réponses au volet A et B de la question sur les langues utilisées au travail, y compris les travailleurs qui y utilisaient l'anglais le plus souvent à égalité avec une autre langue.

15. STATISTIQUE CANADA, 2019. « *Enquête sur les modes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, 2019* » publié dans *Le Quotidien*, composante du produit n° 11-001-X au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/190410/dq190410a-fra.htm>